



COMMUNAUTÉ AFRICAINE DE L'EST

Un seul peuple, un seul destin

PROMOTION DES ACTIVITÉS AU NIVEAU SOUS-RÉGIONAL PAR LE BIAIS DES COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES (CER)

**Vingt et unième réunion du Comité directeur (SC21)
et dixième Assemblée générale de la CARD (GM10)**

**Antananarivo, Madagascar,
du 9 au 12 mars 2026**

**Fahari Marwa
Économiste agricole principal
Secrétariat de la CAE**



PRÉSENTATION

- i. À propos de la CAE : coopération dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire
- ii. Evolution de la SRDR : aperçu général
- iii. Aperçu du développement du secteur rizicole au cours des cinq dernières années
- iv. SRDR : composantes clés, objectifs stratégiques
- v. Interventions prioritaires pour la mobilisation des ressources 2026/2027
- vi. Remerciements



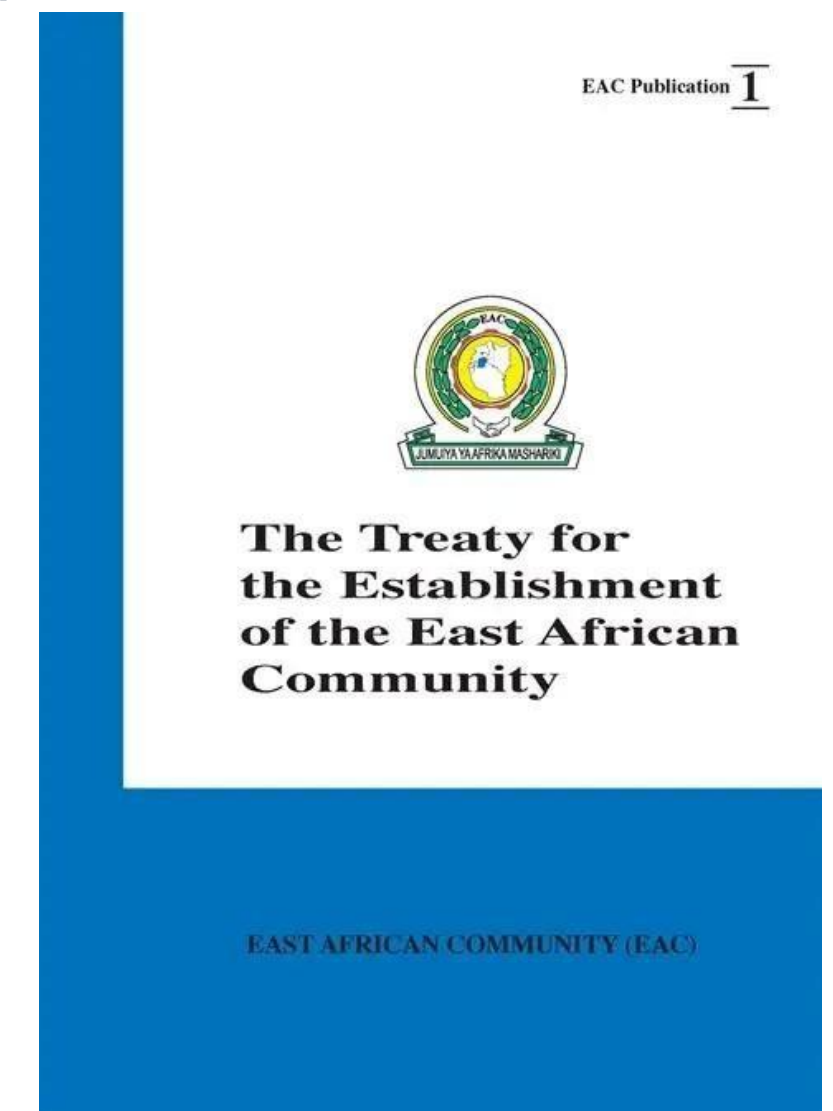
À propos de la CAE : coopération dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire

□ La Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) est une organisation intergouvernementale régionale créée par le traité du 30 novembre 1999 (th). Actuellement, huit (8) États partenaires sont membres de la Communauté : (Tanzanie, Kenya, Ouganda) – 1999, (Rwanda, Burundi) - 2007, RSS - 2016, RDC - 2022 et RFS – 2024. La mission de la Communauté est d'élargir et d'approfondir l'intégration économique, politique, sociale et culturelle afin d'améliorer les conditions de vie des populations d'Afrique de l'Est grâce à une compétitivité accrue, à une production à valeur ajoutée, au commerce et aux investissements.

□ Les objectifs généraux de la coopération dans le secteur agricole, tels que prévus au chapitre 18 du traité, sont la réalisation de la sécurité alimentaire et une production agricole rationnelle au sein de la Communauté.

□ Les États partenaires s'engagent à coopérer dans des domaines spécifiques de l'agriculture, notamment :

- a. harmonisation des politiques et stratégies agricoles ;
- b. l'autosuffisance alimentaire au sein de la Communauté ;
- c. Multiplication et distribution des semences
- d. Lutte contre les maladies végétales et animales
- e. Gestion de l'irrigation et des bassins versants
- f. formation agricole, recherche et services de vulgarisation ;
- g. commercialisation des denrées alimentaires et coordination des exportations et importations de produits agricoles ;

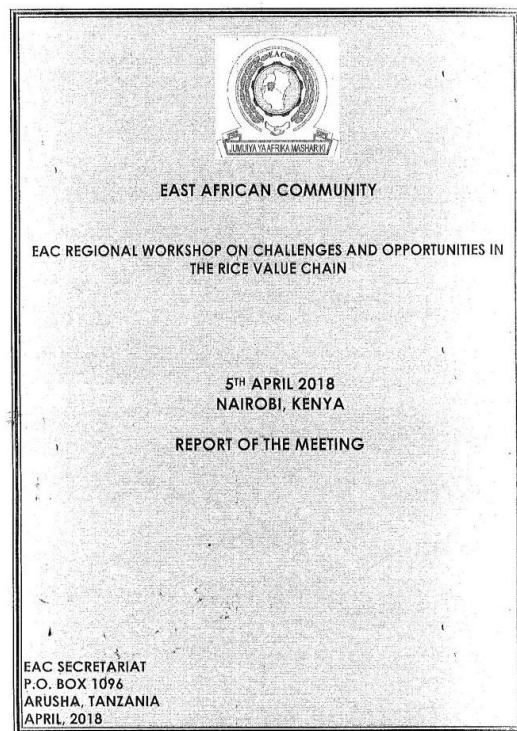


*Pour plus d'informations sur l'EAC,
rendez-vous sur
<https://www.eac.int/>*



Evolution de la SRDR : aperçu général

01



1st engagement régional sur les questions relatives au riz, organisé à Nairobi, au Kenya
Avril 2018

02

- Lancement de l'PRE en janvier 2020
- 24 Membres/ 3 par État partenaire (secteurs public et privé) + PF SNDR



05

Adoption et approbation de la SRDR et du PI par les organes politique de la CAE

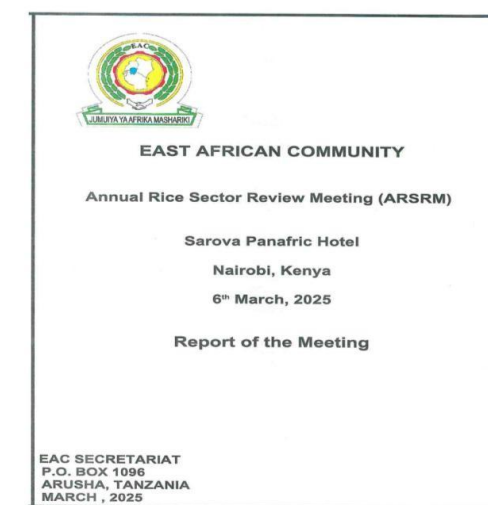
- 16th SCAFS, mai 2023 (EAC/SCAFS/16/décision 9)
- 44th CoM, novembre 2023 (EAC/CM 44/Décision 12)

1er atelier sur le suivi et l'évaluation

06

07

1ère RASR
Mars 2025



08 2e atelier sur le suivi et l'évaluation

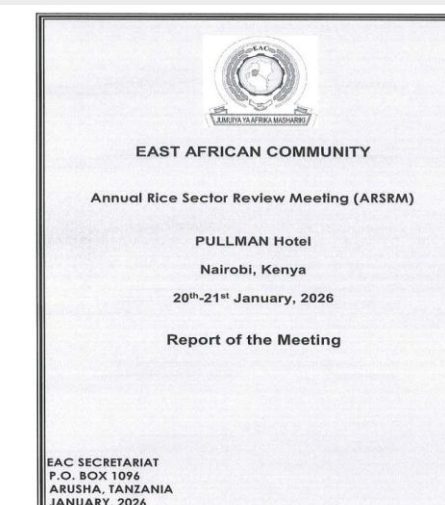
- Août 2025
- Les objectifs étaient les suivants :
 - i. examen des indicateurs de suivi et d'évaluation,
 - ii. collecte des données et des responsabilités,
 - iii. lacunes actuelles dans les
 - iv. planification de l'ARSRM et mobilisation des
 - v. ressources.

- Juillet 2024
- Les principaux points à l'ordre du jour comprennent un consensus sur :
 - i. des indicateurs de suivi et d'évaluation appropriés,
 - ii. méthodologies et responsabilités en matière de collecte de données,
 - iii. les lacunes dans les interventions liées au riz,
 - iv. la planification de l'ARSRM régional

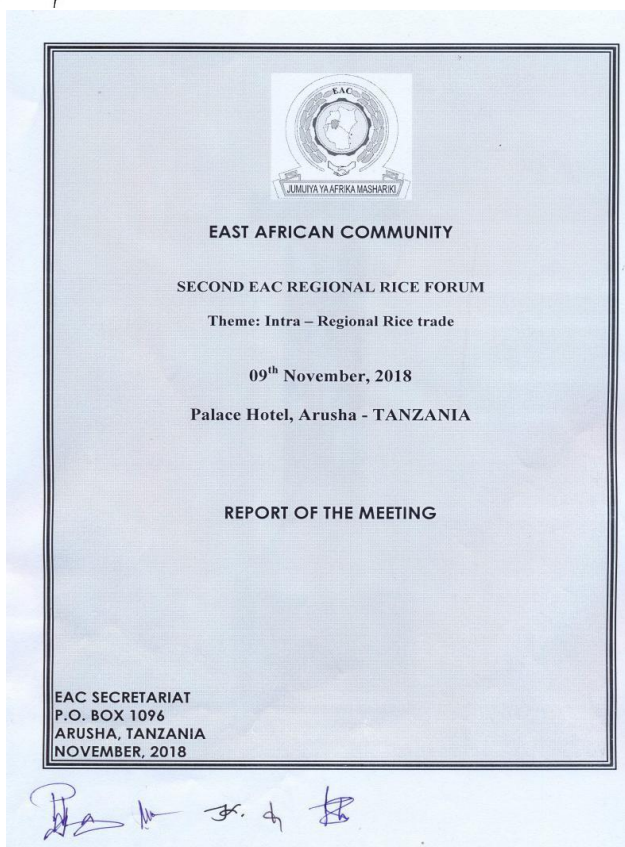
2ème RASR

- Janvier 2026

09



2e engagement régional à Arusha, Tanzanie
Novembre 2018



03

Formulation et validation de la SRDR, mars 2020 - septembre 2022



04

Élaboration d'un plan de mise en œuvre pour soutenir la mise en œuvre de la SRDR, février 2023

La coordination insuffisante du sous-secteur du riz au niveau régional a été identifiée comme l'un des défis nécessitant l'intervention de la CAE.



Aperçu du développement du secteur rizicole au cours des cinq dernières années

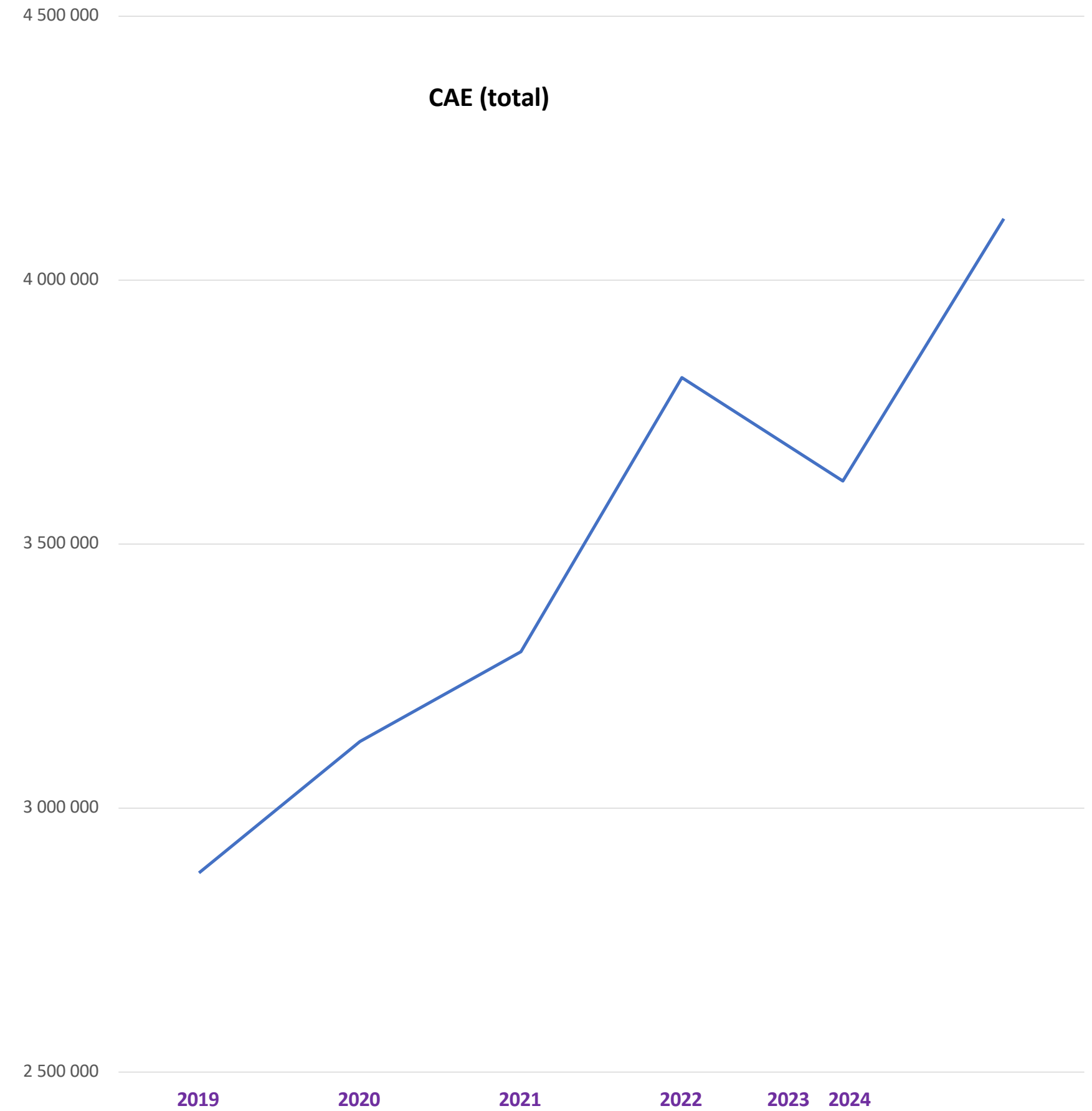
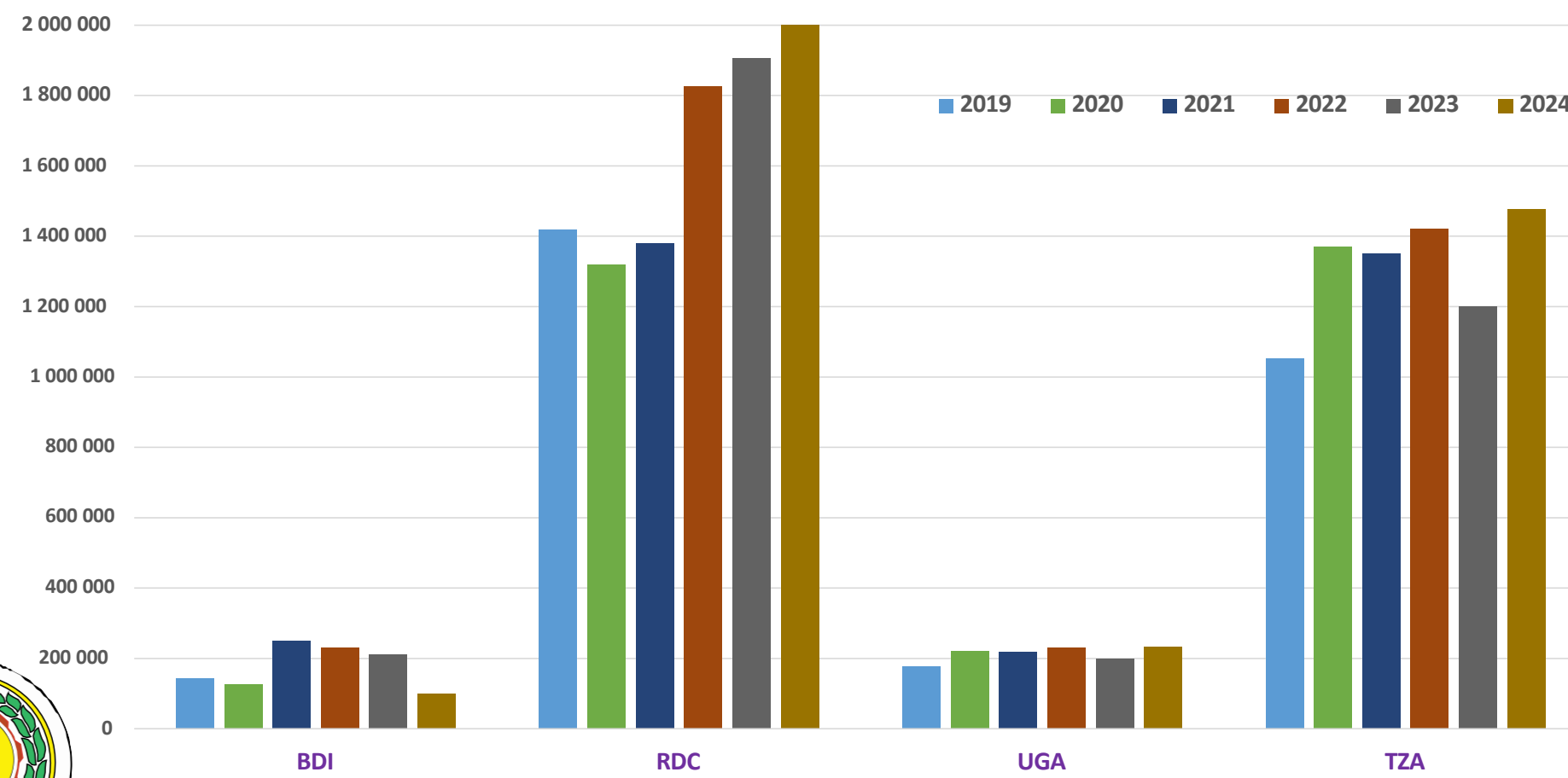
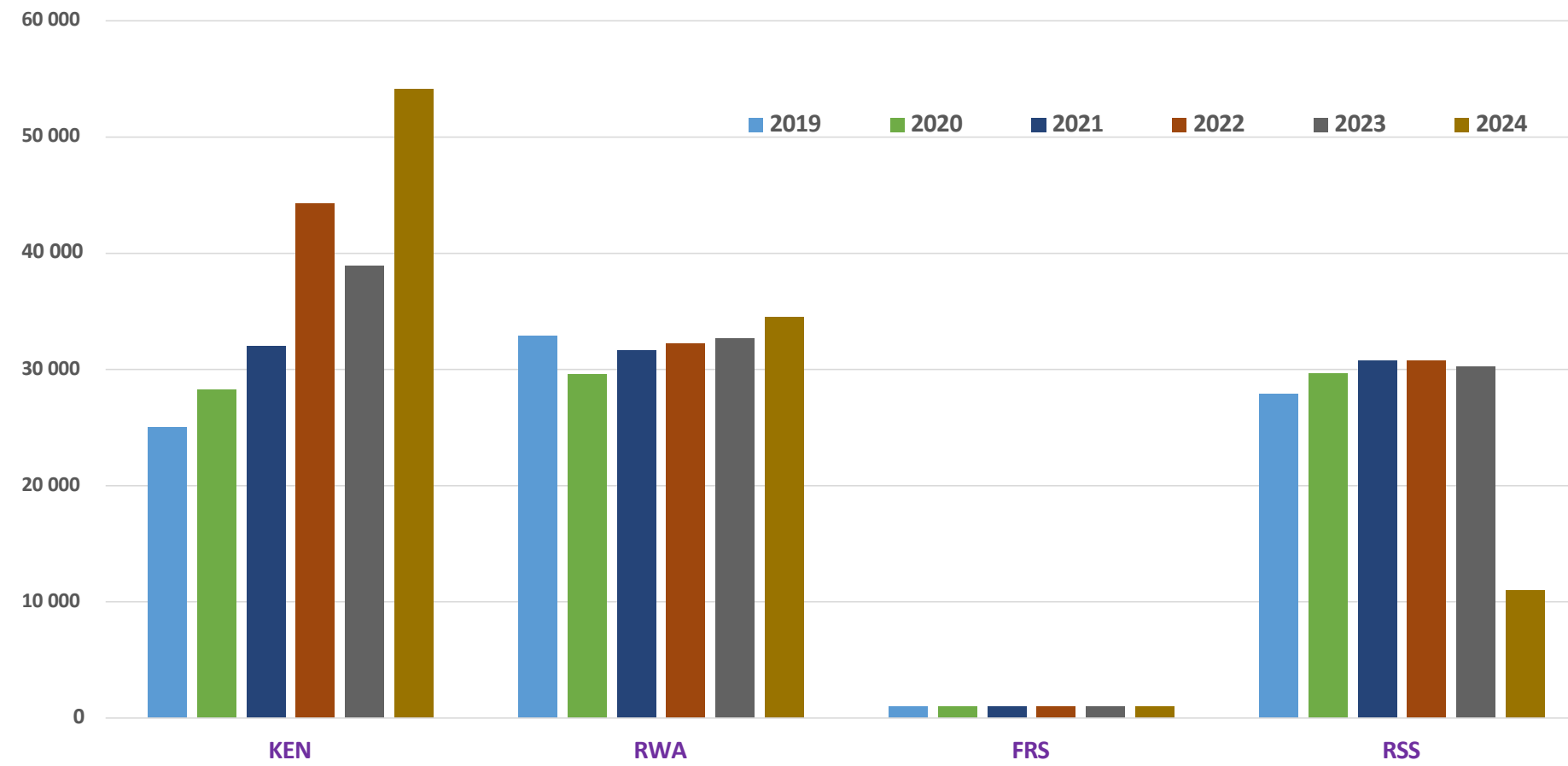
Principaux indicateurs permettant d'apprécier le développement du secteur rizicole dans la région de la CAE sont:

- i. Superficie récoltée (ha)
- ii. Production de paddy (tonnes)
- iii. Rendement moyen (t/ha)
- iv. Tendances des volumes d'importation de riz (tonnes)
- v. Taux d'autosuffisance (%)

EAST AFRICAN COMMUNITY



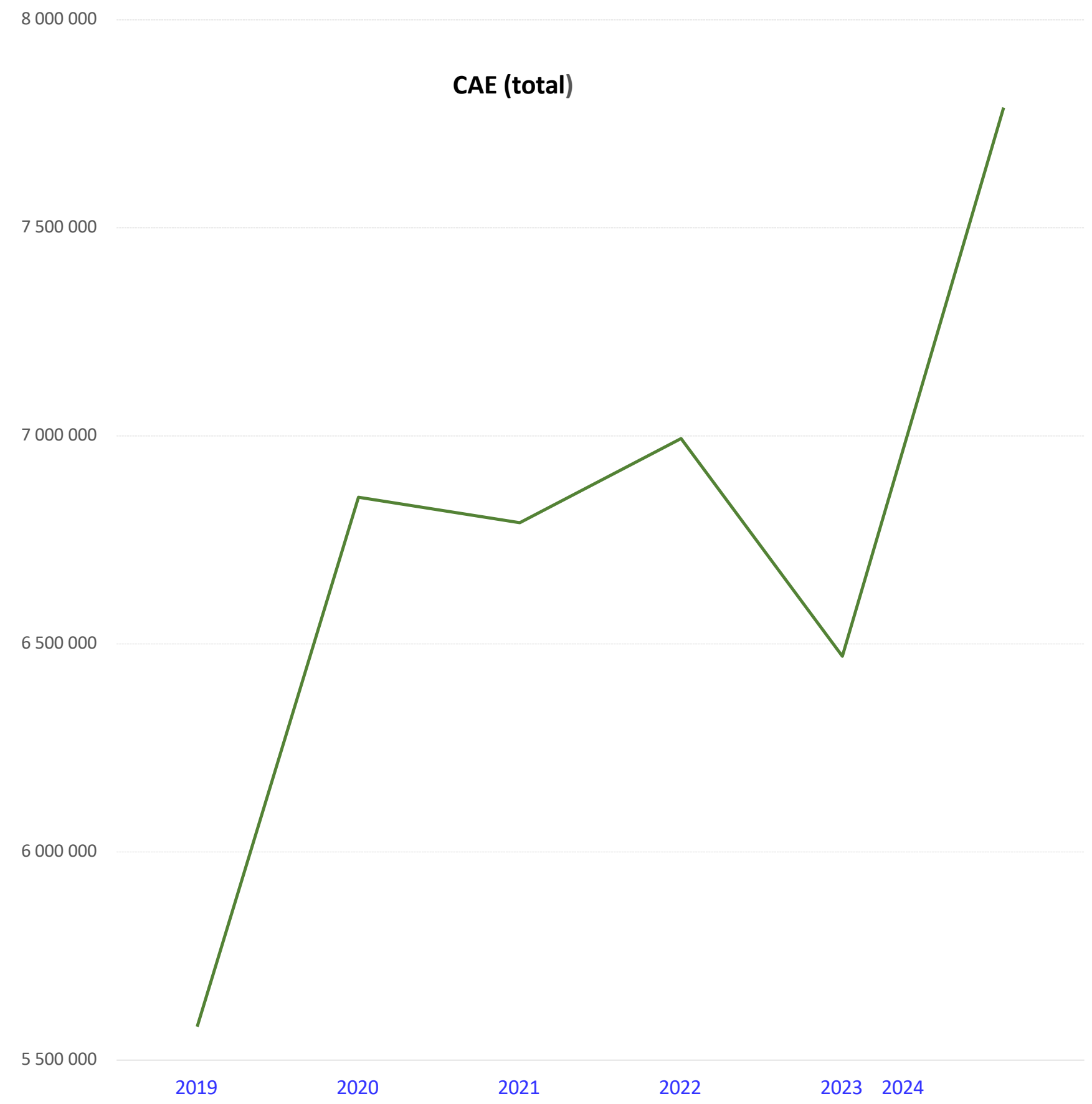
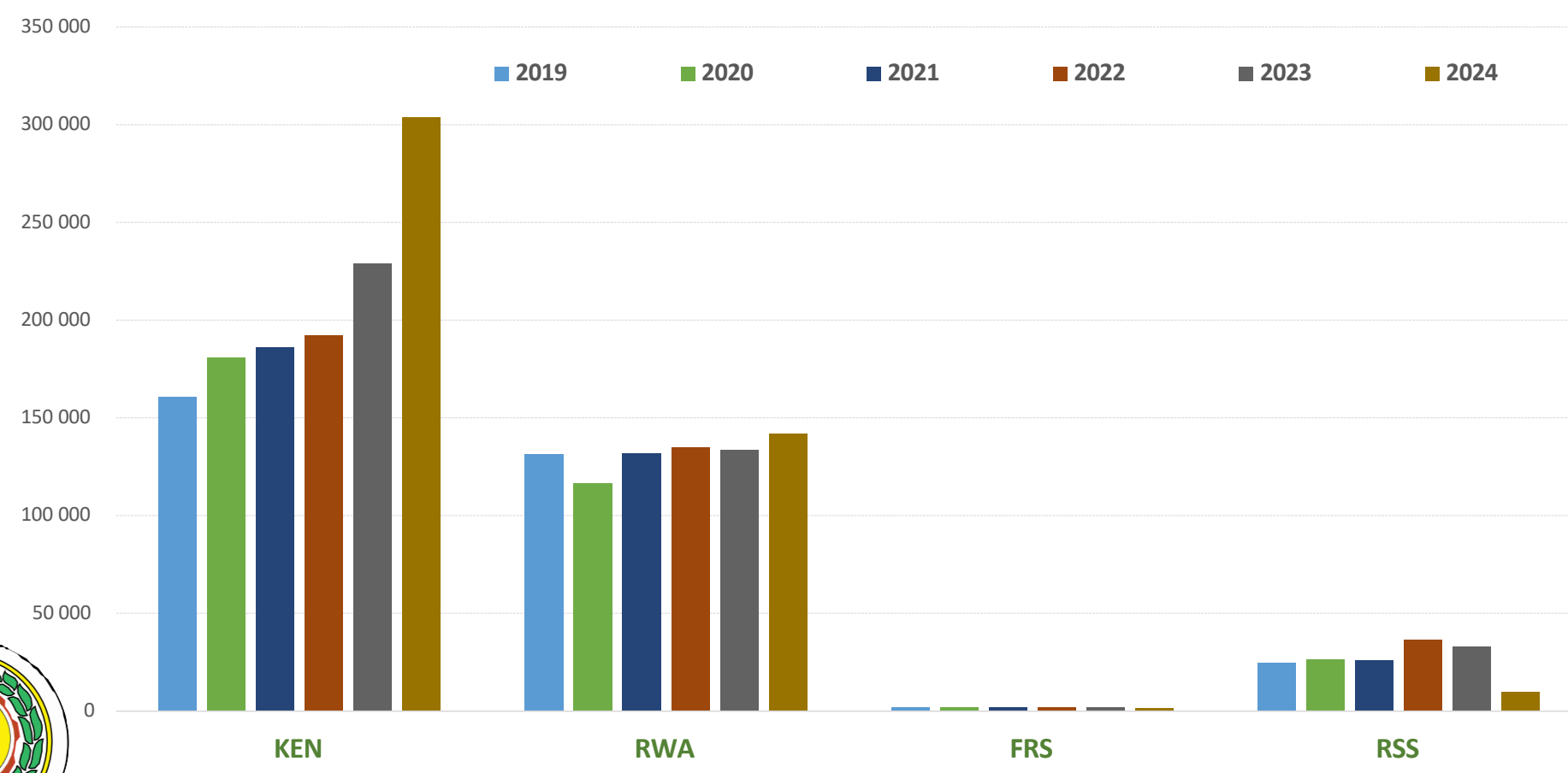
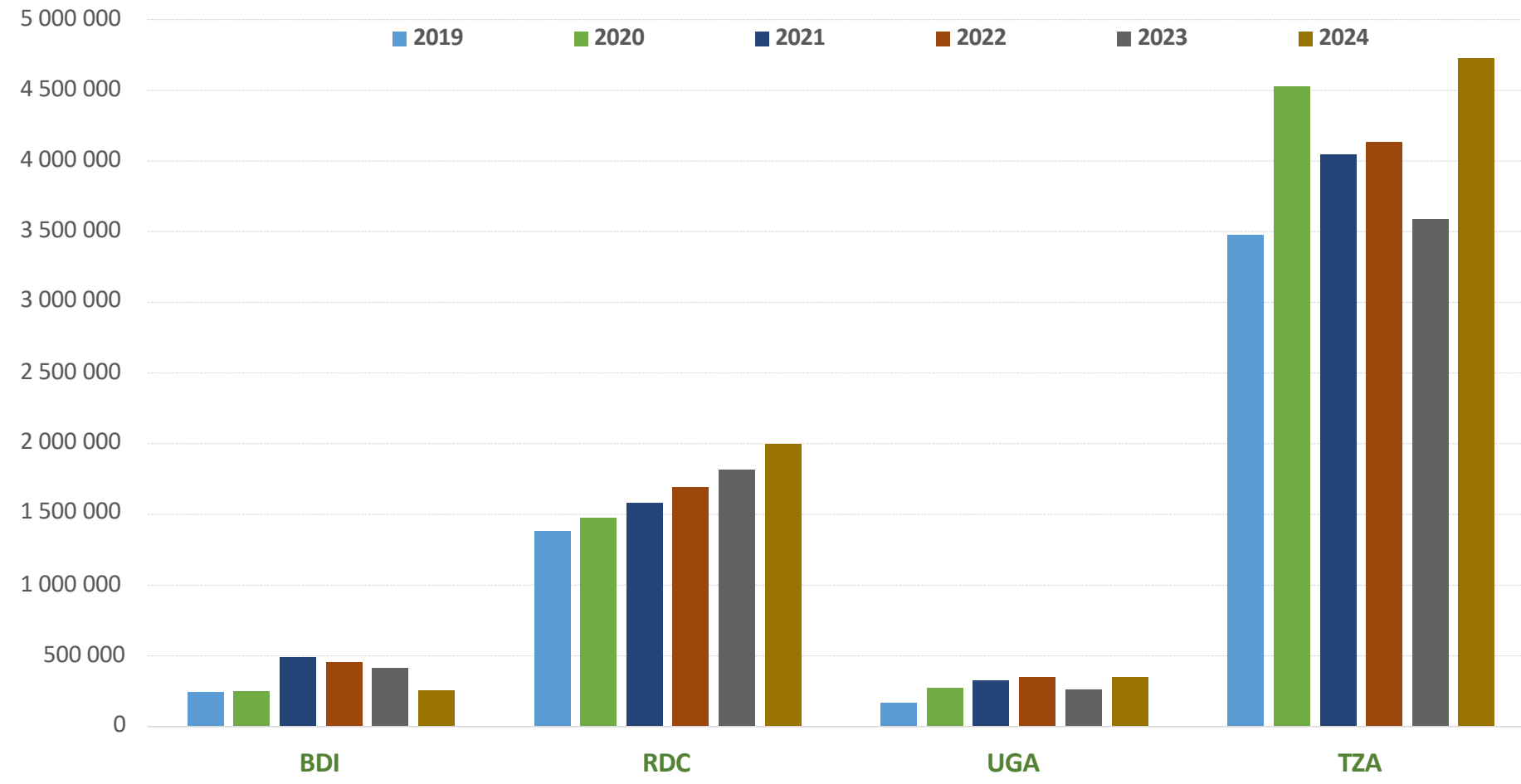
Superficie rizicole récoltée (ha)



Source : FAOSTAT

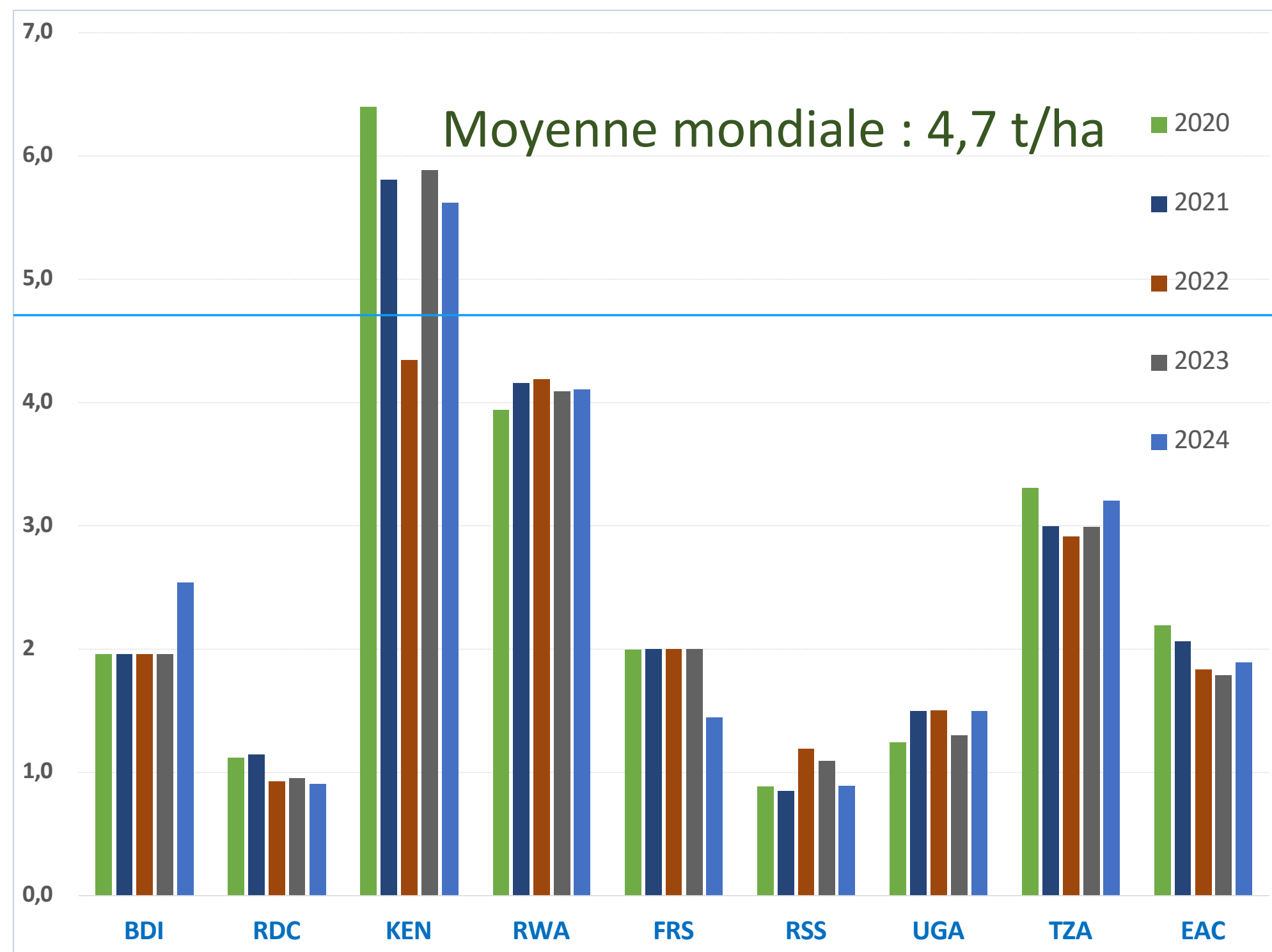


Production de riz paddy (en tonnes)

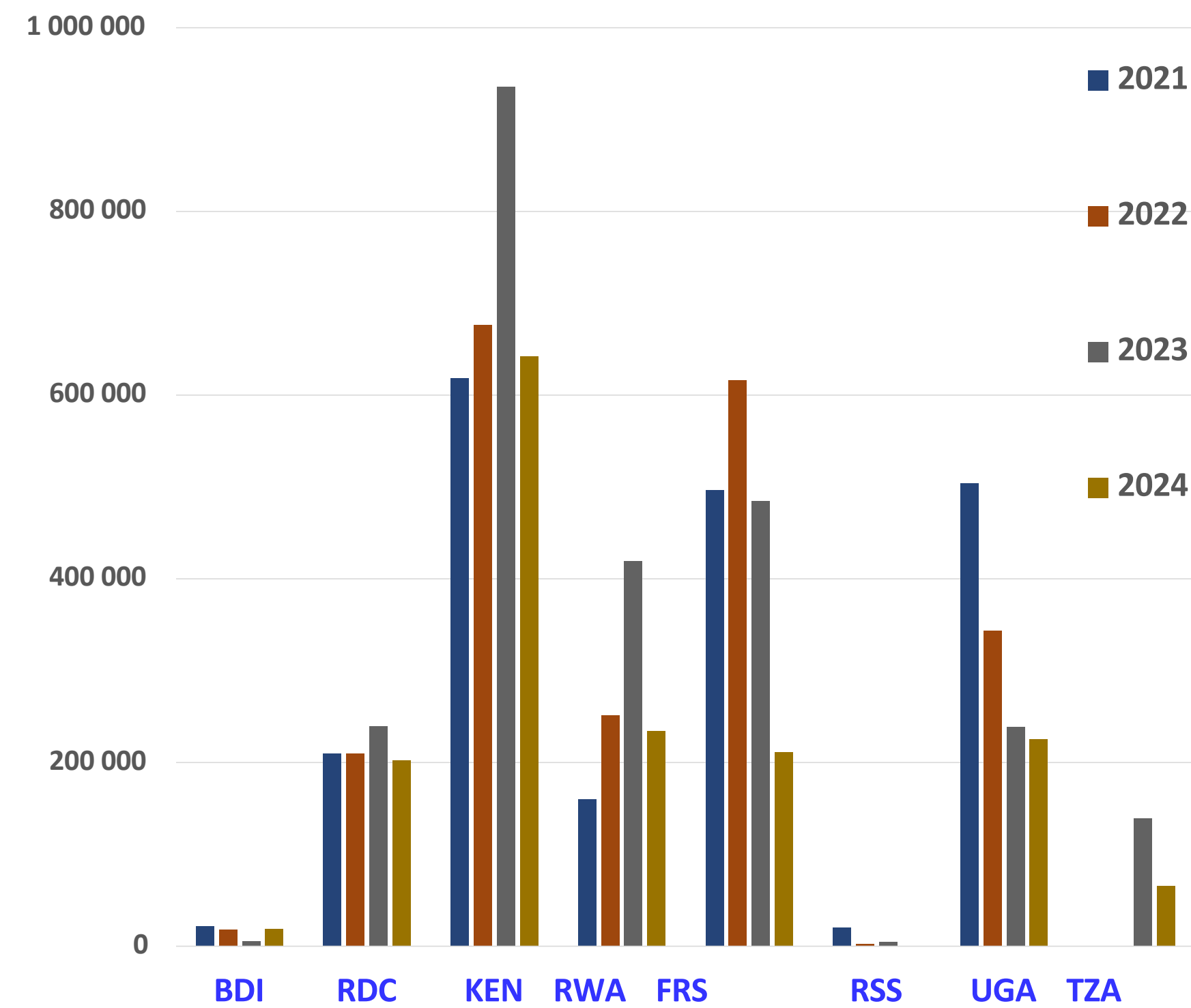


Source : FAOSTAT

Rendement moyen (t/ha)



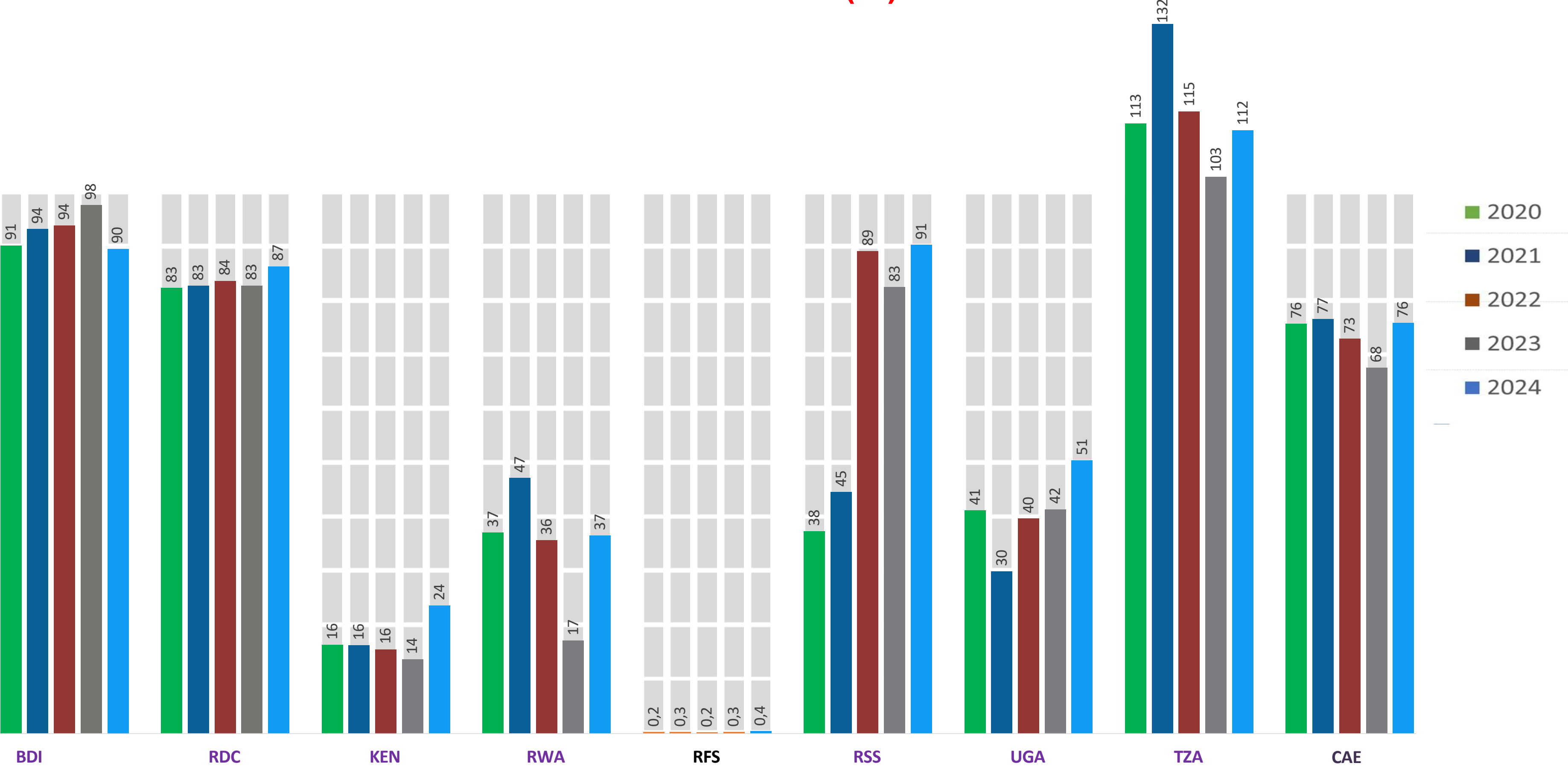
Évolution des volumes d'importation de riz (tonnes)



Source : FAOSTAT



Taux d'autosuffisance (%)



Source : FAOSTAT



ÉLÉMENTS CLÉS, OBJECTIFS STRATÉGIQUES/DOMAINES DE LA SRDR



❑ OBJECTIF :

Faciliter l'intégration de la chaîne de valeur du riz, la libre circulation du riz et des biens, services, technologies et investissements liés au riz au sein de la CAE.

❑ VISION :

« Un secteur rizicole dynamique pour une sécurité alimentaire, nutritionnelle et financière durable dans la région de la CAE ».

❑ BUT :

« **Doubler la production de riz** dans la région de la CAE et améliorer le commerce intrarégional grâce à des mesures de production agricole durables et à une compétitivité accrue sur les marchés **d'ici 2030** ».

❑ Objectifs stratégiques de la SRDR 5 :



INTERVENTIONS CLÉS DANS LE CADRE DE CHAQUE OBJECTIF STRATÉGIQUE

❑ SO-1 : production et productivité agricole

- i. Développement variétal
- ii. Approvisionnement en semences
- iii. Gestion de la fertilité des sols
- iv. Gestion de l'eau
- v. Accessibilité à des machines rentables

❑ SO-2 : compétitivité sur le marché

- i. Coûts de production et de transformation
- ii. Qualité du riz local
- iii. Différences de prix et transmission
- iv. Sensibilisation des parties prenantes

❑ SO-3 : commerce intra-régional du riz

- i. Obstacles au commerce des intrants et des extrants
- ii. Inefficacités du marché régional
- iii. Informations sur les marchés et liens

❑ SO-4 : environnement favorable

- i. Transparence des cadres réglementaires
- ii. Adaptation des politiques
- iii. Cohérence des politiques
- iv. Coordination des politiques

❑ SO-5 : durabilité

- i. Circularité
- ii. Systèmes de production et d'approvisionnement intelligents sur le plan climatique
- iii. Inclusion (femmes, jeunes)
- iv. Chocs mondiaux

- ❑ **REMARQUE** : Les activités et les indicateurs de rendement ont été identifiés dans le cadre de chaque intervention clé.



❑ 5 notes conceptuelles rédigées pour la mobilisation des ressources.

N°	Titre des notes conceptuelles	Budget (USD)
1	Initiative pour l'amélioration des variétés de riz en Afrique de l'Est	1 690 000
2	Projet de renforcement des services de vulgarisation rizicole en Afrique de l'Est	3 091 000
3	Catalyser l'accès financier inclusif aux acteurs de la chaîne de valeur du riz dans les États partenaires de la CAE	1 768 000
4	Amélioration de la compétitivité du riz produit localement dans la région	1 178 000
5	Amélioration des compétences des riziculteurs et des agents de vulgarisation dans la CAE	4 000 000
Total		11 727 000

❑ Autres interventions clés

1. Mise en œuvre du Bureau du riz de la CAE – La JICA s'est engagée à apporter son soutien (à compter d'avril 2026)
2. Initiative « Seed Without Borders » (Des semences sans frontières) – avec le soutien de la BAD dans le cadre du projet ENSURE (à compter de juillet 2026)
3. Finalisation de la stratégie d'irrigation de la CAE
4. Enquête de la JICA sur la chaîne de valeur régionale du riz – en cours de finalisation.



Remerciements





Merci
Asante
Merci